

Votre vote en **2019** nous a donné la majorité au CSE. Aussi, nous avons la responsabilité des actions lancées et nous vous devons un bilan. Vos élus de la CFE-CGC ont été du mieux possible à votre écoute, à votre service. Ils ont amélioré votre vie dans l'entreprise et veillé à votre pouvoir d'achat.

## La gestion des Activités Sociales et Culturelles

En ordre de grandeur, l'entreprise dote chaque année le Comité Social et Economique de quelques **800.000 € par an** (1,04 % de la masse salariale) pour ses Activités Sociales et Culturelles (chèques vacances, chèques cadeaux, subventions, livres ...).

Avec ce budget, vos élus ont refait le site web.

L'outil de gestion associé a permis d'assurer la régularité de vos remboursements. Le budget d'un CSE n'est pas appelé à être capitalisé, mais être employé complètement.

En arrondis, vos élus ont géré :

- 270.000 € de chèques vacances et culture. La CFE-CGC a augmenté à 160 € les chèques vacances
- 210.000 € de chèque pour le Noël des salariés et leurs enfants
- 120.000 € en remboursement de vos abonnements sportifs ou culturels, vos livres, etc.
- 15.000 € pour vous faire bénéficier d'un site de formations en ligne que vous appréciez (**5.000** cours terminés en 2021, **750** utilisateurs actifs)
- 200 chèques cadeaux (naissance ou adoption, mariage / PACS, rentrée de vos enfants)

Pour vous, ils ont organisé des animations diverses : concours photos, dégustation de galette, des jeux sur le site qui ont animé nos confinements et périodes de fête, avec des cadeaux à gagner, des distributions de chocolats, des livres à dévorer sur les plages d'été, des événements organisés conjointement avec la direction tels les Kids Days, même des prix sur **150** weekends pour s'évader entre amis ou en famille ...

Sous cette mandature, le CSE d'OCD a obtenu **10** places de crèches qu'il subventionne en partie.

## Carve-out

Vos élus CFE-CGC ont été consultés sur des changements stratégiques dans notre entreprise. Toute cette mandature s'est déroulée sous l'œil du carve-out ! Nous en avons entendu des rumeurs : ouverture du capital par introduction en bourse ou entrée d'investisseurs extérieurs, voire rachats d'entreprises ...

Nous avons alerté sur l'ensemble des risques sur la santé, la démotivation, les démissions ... que de tels choix pouvaient, allaient engendrer. Nous continuerons de porter votre parole en appuyant sur ces problématiques.



## Crise COVID

Pour votre santé, la CFE-CGC a poussé la Direction à faire mieux que les décisions du Groupe et du Gouvernement.

Ils ont porté leur vigilance, par exemple, pour :

- Fournir des masques et du gel conforme pour tous, désinfecter les véhicules de pool
- Inciter à plus de télétravail bien avant le confinement

- Visiter les sites lors des phases de déconfinement
- Suivre les cas à chaque survenance, puis les statistiques
- Veiller que les outils en ligne ne soient pas des moyens de flicages distants.

## Télétravail

Il aura fallu une crise majeure, maintenue dans la durée pour que la direction comprenne les arguments de la CFE-CGC au sujet du télétravail. Aujourd'hui un salarié sur deux a un avenant ! Nous resterons vigilants sur la bonne application des accords d'entreprise sur le télétravail.

## L'intéressement gagné grâce à la CFE-CGC

En septembre 2021, la CFE-CGC a demandé un referendum dans lequel vous avez voulu votre intéressement, puis elle a obtenu que soit débouté le syndicat qui a intenté un procès pour contrer votre choix.

## Les NAO sont plus fortes quand les salariés accordent la majorité à la CFE-CGC

En 2020 la direction de l'UES OBS SA a tenté de briser l'usage qui consistait à appliquer la rétroactivité des NAO au 1<sup>er</sup> janvier, en faisant perdre au moins 700 € par collaborateurs. Après s'être assuré qu'un minimum de 2,9 % serait garanti, la CFE-CGC d'Orange Cyberdefense a pris sa responsabilité et n'a pas signé.

En 2021, vos négociateurs CFE-CGC ont obtenu deux fois mieux que les autres entités : 3,13 %.

L'année 2022 a commencé par la claque des NAO centrales : toutes les propositions de la CFE-CGC ont été refusées et les minima salariaux ont sauté. Un certain syndicat appuyé de la Direction de l'UES OBS a même voulu moyenner les primes de vacances en punissant plus de 45 % des salariés parce qu'ils gagnent trop.

Merci encore à la Direction d'Orange Cyberdefense de s'être montrée compréhensive en écoutant la proposition de la CFE-CGC de compenser les perdants : petits salaires comme plus aisés, nous sommes tous sortis par le haut ! Avec une moyenne des NAO en France de 2,9 % et une inflation de 4,8 % en avril 2022, la CFE-CGC, seul syndicat à avoir signé, vous a décroché le record de l'histoire d'Orange Cyberdefense, incluant le budget de promotion : 4,83 %.

La ligne de la CFE-CGC est de rester constructive sans position dogmatique pour toujours défendre vos intérêts et vous faire gagner le plus possible.



**Là où les salariés ont accordé leur confiance par une forte majorité à la CFE-CGC, ils obtiennent les meilleures augmentations, de l'intéressement, des compensations ...**



#jevoteCFECGCOrange

Vos correspondants OCD

Alli Ghellab – 06 78 43 66 53

Chérif Lam – 06 76 14 99 06

Lucien-Henry Horvath – 06 77 82 22 17

Nos engagements et nos actions :  
www.cfecgc-orange.org



Cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

